Image not found or type unknown

Mutation salarié protégé

Par **Lilou 59**, le **06/07/2019** à **18:06**

Bonjour,

Je suis salariée dans une entreprise. Pour des raisons de business (site non rentable), l'employeur décide de fermer l'agence où je travaille et me propose un poste sur un autre site à près de 3 heures de mon domicile. Ce que je refuse pour des raisons personnelles (famille, conjoint non mutable). De plus, mon contrat de travail indique une clause de mobilité non valable puisqu'elle n'indique pas la zone géographique de mobilité. L'employeur me propose d'intégrer le groupe via une mobilité inta groupe, mais encore faut il qu'il y ait un poste à pourvoir qui me convienne ! Si je refuse un poste parce-qu'il ne me convient pas, y a t'il un risque ? On me donne à peine 3 mois pour partir... Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés